

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-9249 / 109436
DePuy Spine Sàrl, 2400 Le Locle
Ateliers mécaniques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H
14.11.2004–13.11.2007 (Modification)
- 06-9279 / 100438
Philip Morris Products SA, 1425 Onnens VD
production ET à Onnens VD (fabrication de cigarettes et services techniques
rattachés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
54 H
19.11.2006–31.12.2007 (Renouvellement)
- 06-9288 / 110853
Consortium LEDI - Lot Supérieur, 1950 Sion
Travaux souterrains au puits blindé Cleuson Dixence
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-9040 / 100110
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac
débitage des carcasses en quartiers
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2007–31.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-9284 / 101442
Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1222 Vézenaz
boulangerie - pâtisserie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
92 H, 3 F
07.01.2007–06.01.2010 (Renouvellement/modification)

- 06-9286 / 101442
Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1222 Vésenaz
boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
34 H, 1 F
14.12.2006–06.01.2010 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-9282 / 110716
Bracco Imaging B.V. Branch Office, Amsterdam, succursale de Plan-les-Ouates,
1228 Plan-les-Ouates
service de maintenance de la production
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-9290 / 109103
Laboratoire Dubois S.A., 2305 La Chaux-de-Fonds
département chronafiable - laboratoire de contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
15.02.2007–14.02.2010 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-9269 / 100251
Carbagas, 1564 Domdidier
distribution, mise en bouteilles, analyse et libération, administration
besoins spéciaux de consommation
9 H, 1 F
22.12.2006–21.12.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-9281 / 100174
Multigas, 1564 Domdidier
livraison et administration
besoins spéciaux de consommation
1 H
02.01.2007–01.01.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-9139 / 101289
Cicorel SA, 2017 Boudry
perçage, détournage et laser - pressage multicouche - salle blanche - galvanoplastie
- contrôle - contrôle électrique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24.12.2006–23.12.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-9140 / 100337
Montres Breguet SA, 1341 L'Orient
secteur «Usinage fourniture»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H, 19 F
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-9150 / 102074
Ambulances Odier & Fils SA, 1205 Genève
ambulanciers
besoins spéciaux de consommation
9 H
07.01.2007–06.01.2010 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

27 décembre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.12.2006
Date	
Data	
Seite	9338-9341
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 205

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.